

Charte RSE Partenaires

Préambule : La présente charte a pour objectif d'informer nos fournisseurs et partenaires des règles internes en vigueur au sein de Thiga. Il est essentiel que vous en preniez connaissance, partagiez les mêmes préoccupations et que vous vous y conformiez autant que possible. Tout manquement grave et caractérisé pourrait entraîner la cessation de nos relations commerciales.

1. Contexte

Chez Thiga, nous pensons que le succès repose également sur une démarche responsable et éthique.

Une de nos 4 valeurs, pilier de l'entreprise, est "Do the right thing even when no one is watching" (*Fais ce qui est juste, même quand personne ne te regarde*). Nous nous respectons mutuellement, nous réfléchissons à l'impact de nos paroles et de nos actes. C'est pourquoi l'honnêteté, la transparence et le respect guident nos actions.

Nous rendons au fil du temps notre démarche RSE de plus en plus structurée et opérationnelle via la mise en place d'équipes dédiées et de formations internes, la création de diverses politiques couvrant les piliers **Environnemental, Social et de Gouvernance**, ou encore nos prises de positions sur le marché du Product Management et la pratique de nos métiers.

Par cette Charte RSE, nous souhaitons étendre nos engagements au-delà de nos murs et **mobiliser dans notre démarche nos partenaires : prestataires et fournisseurs**. En travaillant main dans la main, nous pouvons construire une chaîne de valeur plus responsable : qui favorise un environnement de travail éthique, promeut la diversité et l'inclusion, et minimise notre impact environnemental.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ces principes fondamentaux et à les intégrer pleinement dans vos propres pratiques. C'est en **partageant** les engagements mentionnés dans cette Charte que nous pourrions construire une collaboration durable et fondée sur des valeurs communes.

2. Social et droits humains

Thiga s'engage à respecter les droits humains fondamentaux et à garantir des conditions de travail justes, dignes et sûres pour tous ses collaborateurs. Cet engagement s'étend à l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement. Nous attendons de nos prestataires et fournisseurs qu'ils partagent et appliquent ces principes dans leurs propres opérations.

Diversité, Équité et Inclusion

Nous considérons la diversité sous toutes ses formes comme un moteur de créativité, d'innovation et de performance. Nous valorisons toutes les personnes et luttons contre toute forme de discrimination, basée notamment sur l'origine, le sexe, le genre, la religion, l'orientation sexuelle, le handicap, l'âge.

Nous attendons de nos partenaires qu'ils promeuvent un environnement de travail inclusif et qu'ils garantissent l'égalité des chances et de traitement pour l'ensemble de leurs salariés. Nous encourageons nos partenaires à passer à l'action, même par petites étapes, pour faire avancer la diversité dans leurs équipes.

Égalité femmes/hommes

Thiga s'est fixé des objectifs précis pour maintenir un équilibre femmes/hommes proche de 50/50 et augmenter la part des femmes managers parmi les plus hautes rémunérations.

Nous attendons de nos partenaires qu'ils mettent en place des actions concrètes en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, notamment en garantissant l'égalité salariale à compétence et poste équivalents, et en favorisant l'accès des femmes aux postes à responsabilités.

Santé et sécurité au travail

Thiga vise à maintenir un environnement de travail sûr et sain, en minimisant les accidents du travail et en assurant un bon équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Nos partenaires doivent se conformer à toutes les lois et réglementations applicables en matière de santé et sécurité au travail. Ils doivent mettre en place les mesures nécessaires pour prévenir les accidents, les maladies professionnelles et garantir la sécurité physique et psychologique de leurs employés.

Conditions de travail

Thiga s'engage à respecter l'ensemble des droits humains reconnus internationalement et les lois nationales du travail applicables. Thiga interdit formellement le recours à toute forme de travail forcé. Nous respectons le droit des salariés de former ou de rejoindre des syndicats et de s'engager dans la négociation collective.

Nos partenaires doivent garantir des conditions de travail justes et conformes aux lois, notamment en matière de salaires, de temps de travail, de liberté d'association et de non-discrimination. Le recours au travail forcé ou au travail des enfants est strictement interdit et constitue un motif de rupture immédiate de toute collaboration.

3. Éthique

L'honnêteté et la transparence sont des valeurs fondamentales chez Thiga. Nous maintenons une politique de tolérance zéro en matière de corruption, de trafic d'influence et de fraude. Nous attendons de nos partenaires un engagement équivalent.

Lutte contre la corruption et les pots-de-vin

Thiga interdit formellement le versement ou l'acceptation de pots-de-vin et s'engage à agir en stricte conformité avec les normes juridiques et éthiques. Toute offre ou acceptation d'avantages indus, directement ou indirectement, est proscrite.

Nos partenaires doivent s'engager à lutter contre toutes les formes de corruption, active ou passive, et de trafic d'influence. Ils ne doivent pas offrir, promettre, solliciter ou accepter d'avantages inappropriés pour influencer une décision commerciale. Toute pratique illégale ou non éthique dans le but d'obtenir ou de conserver un avantage commercial est strictement interdite.

Prévention de la fraude

Thiga interdit toute forme de fraude visant à obtenir un avantage injustifié ou à causer un préjudice. Cela inclut la falsification de documents, le détournement d'actifs ou la fourniture de fausses informations. Nous avons maintenu un nombre deancements d'alertes professionnelles, d'incidents de corruption et de fuites de données à zéro au cours des 5 dernières années.

Nos partenaires doivent s'abstenir de toute pratique frauduleuse. Ils sont tenus d'assurer l'exactitude de leurs documents, informations et enregistrements, et de ne pas s'engager dans des activités de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme.

Gestion des conflits d'intérêt

Un conflit d'intérêts survient lorsque l'exercice impartial des fonctions d'une personne peut être influencé par un intérêt privé.

Les partenaires doivent s'assurer que leurs propres collaborateurs sont conscients des situations de conflits d'intérêts potentiels et qu'ils les gèrent de manière transparente et appropriée. Toute situation de conflit d'intérêt susceptible d'affecter la relation avec Thiga doit être signalée.

Vie privée et protection des données personnelles

Thiga s'engage à protéger la vie privée de ses salariés et la confidentialité de leurs données personnelles.

Nos partenaires doivent se conformer à toutes les lois et réglementations applicables en matière de protection des données personnelles (notamment le RGPD). Ils sont tenus de garantir la confidentialité et la sécurité des données traitées dans le cadre de leur collaboration avec Thiga.

4. Environnement

Thiga s'engage à réduire son empreinte carbone et à adopter des pratiques responsables à tous les niveaux de son activité. Nous visons à transformer nos engagements en actions mesurables, notamment en réduisant nos émissions et en favorisant des choix plus durables au sein de notre écosystème. Pour cela, nous nous sommes engagés auprès de la Science Based Targets Initiative (SBTi).

Réduction de l'impact environnemental

Nous mesurons annuellement notre bilan carbone pour évaluer notre impact environnemental et orienter nos actions de réduction. Les voyages professionnels, notamment aériens, sont encadrés pour réduire les émissions du scope 3, qui représente plus de 90% de notre empreinte carbone globale.

Nous demandons à nos partenaires de mesurer et de réduire leur propre impact environnemental (émissions de gaz à effet de serre, consommation d'énergie et d'eau, production de déchets). Ils doivent mettre en place des actions concrètes pour optimiser leurs processus et services afin de minimiser leur empreinte carbone. Nous attendons aussi qu'ils nous informent des actions mises en place afin que cela affine le calcul annuel de notre bilan carbone.

Choix des achats selon critères environnementaux

Nous intégrons les impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance dans notre processus d'achat. Nous privilégions quand cela est possible et pertinent les produits et services éco-conçus, et l'utilisation de matériaux recyclés ou recyclables.

Les fournisseurs doivent privilégier des méthodes de production et des produits respectueux de l'environnement, favorisant la réduction des matières premières non-renouvelables et la limitation des polluants. La transparence sur l'impact environnemental de leurs produits et services est attendue.

Économie circulaire et consommation locale

Thiga favorise les commerces de proximité et la réparation, le reconditionnement ou le don des équipements.

Nous encourageons nos fournisseurs à s'orienter vers des approches d'économie circulaire (réduction, réutilisation, recyclage) et à privilégier les circuits courts et la production locale lorsque cela est pertinent et possible.

Évaluations et engagements

Thiga a obtenu en 2025 une note Ecovadis de 65/100, avec 60/100 sur le pilier "environnement", et s'est engagée auprès de la Science Based Targets Initiative (SBTi) pour une réduction de 42% de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (scopes 1 et 2).

Nous valorisons les partenaires qui partagent notre engagement et s'engagent dans la mesure et la réduction de leur impact.

5. Achats responsables

La politique d'achats responsables interne de Thiga vise à assurer la cohérence entre nos valeurs et nos pratiques. Nous intégrons des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à chaque étape de nos achats de biens et de services.

Traçabilité

Nos partenaires doivent garantir la traçabilité de leurs produits et services, en particulier en ce qui concerne l'origine des matières premières et les conditions de fabrication, afin d'assurer la conformité avec les principes de cette Charte.

Délais de paiement

Thiga s'engage à respecter les délais de paiement contractuels. Nous encourageons nos partenaires à faire de même avec leurs propres sous-traitants et fournisseurs.

Critères de sélection et d'évaluation

Au-delà des critères de qualité et de compétitivité, nous évaluons nos prestataires et fournisseurs sur la base de leur engagement RSE. Cette évaluation se fait notamment via l'analyse de leurs politiques et certifications.

Nous privilégions les partenaires qui démontrent une démarche RSE structurée et transparente, notamment ceux qui ont obtenu des labellisations/certifications reconnues (comme B-Corp, Ecovadis, SBTi, labels Lucie / Numérique Responsable / Engagé RSE, norme ISO 26000...). Votre capacité à nous fournir des informations précises sur vos propres engagements et actions RSE est un critère de choix important.

6. Mise en œuvre et contrôles

Cette Charte est un document fondamental pour notre collaboration. Thiga s'engage à travailler avec des partenaires qui partagent et respectent ses valeurs et engagements.

Engagement des fournisseurs

L'adhésion à cette charte est une condition de la collaboration avec Thiga. Nous attendons de nos partenaires qu'ils lisent, comprennent et appliquent les principes énoncés dans ce document.

Possibilité d'audits ou de demandes d'informations complémentaires

Thiga se réserve le droit de vérifier que ses prestataires ne sont pas impliqués dans des condamnations liées à la fraude fiscale, la corruption, le non-respect des droits de l'homme ou des conditions de travail indécentes, notamment via l'envoi de questionnaires.

Thiga pourra demander des informations complémentaires, des preuves de conformité, ou réaliser des audits chez ses partenaires afin de s'assurer du respect des principes de cette Charte. Les partenaires s'engagent à coopérer pleinement à ces démarches.

Mécanismes de signalement des non-conformités

Thiga a mis en place un mécanisme d'alerte interne pour signaler les faits non éthiques et s'engage à traiter toutes les alertes de manière sérieuse, confidentielle et impartiale.

Nous encourageons nos partenaires à mettre en place leurs propres mécanismes de signalement et à nous informer de toute violation grave des principes énoncés dans cette charte, en particulier si elle concerne les biens ou services fournis à Thiga.

Conséquences en cas de non-respect de la Charte

En cas d'implication dans des accusations de fraude fiscale, corruption, non-respect des droits de l'homme ou conditions de travail indécentes, Thiga se réserve le droit de rompre ou refuser un contrat de partenariat. La non-conformité ou non-transparence d'un fournisseur peut mener Thiga à en privilégier un autre.

7. Révision et contact

La présente Charte RSE sera soumise à une révision régulière, au minimum annuelle, et pourra être modifiée ou complétée en fonction des besoins identifiés et des évolutions légales ou contextuelles.

Pour toute question relative à cette Charte, vous pouvez nous contacter aux adresses suivantes :

- Achats : billing@thiga.fr
- RSE : rse@thiga.co